



C'EST LA RENTRÉE !



RUSSEY INFOS

SEPTEMBRE 2026

ÉDITO DU MAIRE

Chères Russéennes, chers Russéens,

À l'heure de cette rentrée, j'espère que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter de la période estivale pour se reposer et partager des moments en famille ou entre amis. Cette nouvelle saison est aussi l'occasion de revenir sur les temps forts qui ont marqué la vie de notre commune ces derniers mois et de se tourner avec confiance vers les projets qui nous attendent.

Le printemps a été riche en moments de rassemblement et de convivialité. Les cérémonies du 8 mai et du 18 juin nous ont permis de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Je remercie chaleureusement les participants, les porte-drapeaux, les associations et les jeunes présents, qui contribuent à faire vivre notre devoir de mémoire.

Nous avons également eu le plaisir de célébrer les 90 ans de nos aînés lors d'un goûter placé sous le signe du partage et de la bonne humeur. Ces instants privilégiés rappellent combien nos anciens occupent une place essentielle dans la vie de notre commune et combien il est important de maintenir ces liens entre les générations.

La Fête des Mères a, elle aussi, été un beau moment de convivialité, permettant de mettre à l'honneur toutes les mamans de notre village. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

LE MOT DU MAIRE

Cette rentrée marque également une étape importante pour l'avenir de notre commune avec le lancement de projets structurants. La construction du futur périscolaire répondra aux besoins croissants des familles en offrant un accueil adapté, fonctionnel et moderne à nos enfants. Parallèlement, l'aménagement des combles de l'école permettra de créer de nouveaux espaces au service des élèves et de l'équipe éducative, dans de meilleures conditions d'apprentissage. Ces investissements témoignent de notre volonté de préparer l'avenir tout en renforçant l'attractivité de notre commune.

La sécurité des abords de l'école des Gentianes est une priorité partagée par notre équipe municipale. Chaque jour, de nombreux enfants, parents, enseignants et riverains empruntent ces espaces qui doivent offrir les meilleures conditions possibles de circulation et de sécurité.

C'est dans cet esprit que la commission voirie s'est réunie afin d'étudier les aménagements envisageables pour renforcer la sécurisation de ces abords. Ces réunions de travail ont permis d'analyser les besoins, d'échanger sur les différents usages de la voirie et d'identifier des solutions adaptées pour apaiser la circulation, améliorer les cheminements piétons et favoriser des déplacements plus sûrs. La réflexion engagée s'inscrit dans une démarche globale visant à concilier sécurité, accessibilité et qualité de vie. Les propositions issues de cette concertation seront étudiées avec attention afin de définir les aménagements les plus pertinents et les plus efficaces.

Parce que la sécurité des enfants est l'affaire de tous, la municipalité poursuivra ses actions pour rendre les déplacements du quotidien toujours plus sereins et garantir un cadre de vie agréable pour l'ensemble de ses habitants.

Enfin, je vous invite d'ores et déjà à réserver la date du 22 novembre 2026, pour l'organisation de notre repas intergénérationnel. Ce rendez-vous sera l'occasion de réunir les habitants de 70 ans et plus autour d'un moment de partage, fidèle aux valeurs de solidarité et de proximité qui nous animent.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents communaux, des bénévoles associatifs ainsi que tous ceux qui, par leur engagement, participent au dynamisme de notre village.

Je souhaite à chacun une excellente rentrée, pleine de projets, de réussites et de convivialité.

Le Maire,
Roland PERROT



Rénovation et extension de l'école des Gentianes

Le projet de rénovation et d'extension de l'école des Gentianes se poursuit. La commune travaille actuellement avec l'équipe d'architectes afin de définir les futurs aménagements et de répondre au mieux aux besoins des élèves, des enseignants et des familles.

Une nouvelle étape importante vient d'être franchie avec la remise de l'Avant-Projet Définitif (APD). Celui-ci présente les différents aménagements prévus dans le cadre du projet, avec notamment la rénovation de l'école ainsi que la création de nouveaux locaux de restauration scolaire et de locaux périscolaires.

L'Avant-Projet Définitif sera présenté aux élus lors du prochain conseil municipal. Cette présentation permettra aux élus d'échanger sur le projet et de procéder à sa validation. À la suite de cette validation, la commune pourra engager l'étape suivante avec le dépôt du permis de construire.



Sécurité autour des écoles : De nouveaux aménagements

La municipalité poursuit ses aménagements autour des écoles avec un objectif clair : améliorer la sécurité de nos enfants, fluidifier les déplacements et favoriser les mobilités douces.

De nouvelles places de stationnement :

15 places de stationnement matérialisées sont créées derrière le cimetière.

L'agrandissement du parking de l'école, rue des Rosiers, devrait débuter pendant les vacances de la Toussaint.

D'ici au démarrage des travaux, l'espace vert pourra exceptionnellement être utilisé pour un stationnement temporaire aux heures d'entrée et de sortie des classes.

À l'issue du chantier, une nouvelle information vous sera communiquée : l'accès et la circulation dans le parking seront légèrement modifiés afin de renforcer la sécurité de tous.



DEUX VOIES PARTAGÉES



Deux voies partagées pour sécuriser les déplacements des écoliers, piétons et cyclistes :

Une voie partagée est aménagée entre la rue Leclerc et l'école des Gentianes, et une deuxième de l'école des Gentianes jusqu'à la rue des Écoles en passant par la rue de la Combe au Rang.

Un marquage au sol permettra de sécuriser les piétons et les cyclistes, notamment les écoliers. L'objectif est de favoriser les déplacements doux, d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes et de désengorger les parkings. Sur cette voie, l'arrêt de tout véhicule est interdit.

Pour faciliter le stationnement des parents, des places en zone bleue sont aménagées derrière le cimetière. La rue du Quai, traversée par la voie partagée, est mise en sens unique.

Un chaucidou rue des Butiques

Un chaucidou est une chaussée aménagée pour sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons.

Les véhicules circulent au centre et se décalent lorsque cela est nécessaire pour croiser un autre véhicule, en laissant la priorité aux usagers vulnérables.

Cet aménagement sera mis en place sur la rue des Butiques, visant à favoriser les déplacements des enfants à vélo voire à pied vers le stade et à réduire la vitesse des véhicules, souvent excessive dans cette rue, pour améliorer la sécurité de tous.



André PERROT,
Adjoint à la voirie

Deux voies mixtes, dans les deux sens de circulation, pour des déplacements plus sûrs :

Deux voies mixtes sont mises en place grâce à un marquage au sol. Elles permettent de mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes.

- Première voie : rue Leclerc, rues Poincaré et du Quai, le long du cimetière, jusqu'à l'école des Gentianes.

La rue du Quai devient à sens unique en direction du cimetière. Le stationnement sera interdit le long du cimetière après le parking.

- Deuxième voie : place de la Mairie, parking derrière le presbytère, rue des Écoles, rue de la Combe au Rang, jusqu'à l'école des Gentianes.

Le stationnement est interdit sur les voies mixtes. En bas de l'école, rue Clair Soleil, les gabions installés provisoirement renforcent la protection des piétons et des cyclistes. À l'automne, ils seront resserrés et agrémentés de plantations.

Les marquages au sol sont en cours de finition. Les panneaux de signalisation seront installés dès leur réception.

Toutes les rues situées à proximité des écoles seront également limitées à 30 km/h.

⚠ Une règle simple : ralentir et respecter les aménagements

Quelques secondes gagnées ne valent jamais la sécurité d'un enfant.

Nous comptons sur la vigilance de chacun pour respecter les limitations de vitesse, les sens de circulation et les interdictions de stationnement.

Des arrêtés municipaux encadrent ces nouvelles dispositions.

Les voies mixtes offrent également une alternative plus écologique et plus sûre pour les trajets à pied ou à vélo. N'hésitez pas à en parler avec vos enfants.





Un sens interdit aux heures d'entrée et de sortie

Dès l'installation de la signalisation, la rue Clair Soleil sera interdite à la circulation depuis l'école jusqu'au croisement de la rue de la Corneille, aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La circulation restera possible dans l'autre sens.

Selon les comportements constatés et les éventuelles incivilités, la municipalité pourra également décider d'appliquer cette mesure dans le sens inverse, avec accès réservé aux riverains.

Ces aménagements ont un seul objectif : permettre à nos enfants d'arriver et de repartir de l'école dans les meilleures conditions de sécurité.

Merci à chacun pour sa compréhension, sa vigilance et le respect de ces nouvelles règles.

André PERROT,
Adjoint au Maire

ESPACE SANS TABAC



Vendredi 28 mai, la Municipalité a inauguré l'espace sans tabac de l'école des Gentianes, en présence des élus, de la Ligue contre le cancer, des bénévoles et d'une classe de CM1-CM2. Trois lieux de la commune sont désormais concernés : les aires de jeux, le collège René Perrot et l'école des Gentianes.

Cette initiative vise à protéger les enfants et les jeunes du tabagisme et du tabagisme passif, tout en préservant notre environnement des mégots.

Le docteur Monnier, cancérologue, a rappelé l'importance de sensibiliser les jeunes aux dangers du tabac dès leur scolarité.

Un arrêté municipal interdit désormais la consommation de tabac dans ces différents espaces.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 25 avril 2026

A l'occasion de la journée de nettoyage de printemps, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour rendre notre environnement plus propre et plus agréable à vivre.

Grâce à votre engagement, votre énergie et votre bonne humeur, plusieurs secteurs ont été nettoyés et une importante quantité de déchets a pu être collectée. Cette action citoyenne démontre une fois de plus que, ensemble, nous pouvons agir concrètement pour la préservation de notre cadre de vie.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous les participants, aux bénévoles, aux associations, ainsi qu'aux partenaires qui ont contribué au succès de cette belle initiative.

Votre présence et votre implication ont fait de cette journée un véritable moment de partage, de solidarité et de respect de l'environnement.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du nettoyage de printemps !



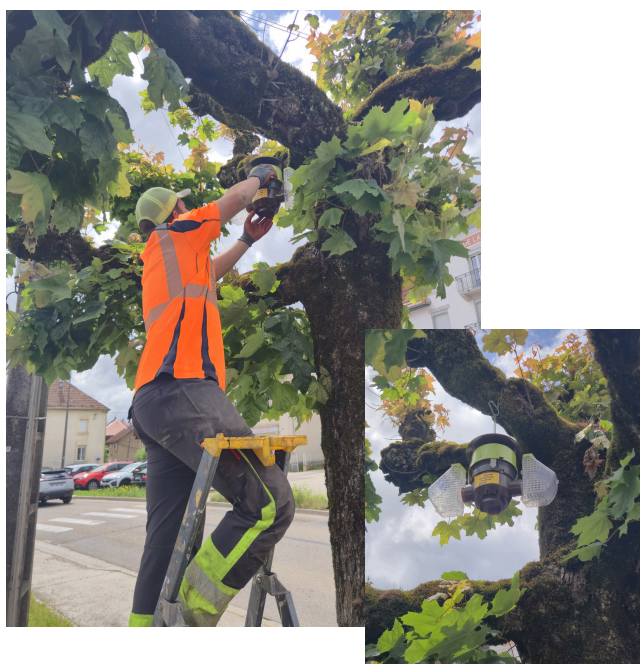
INSTALLATION D'UN PIÈGE A FRELON

Mardi 9 juin 2026

À l'initiative du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger, la commune du Russey participe à une action collective de lutte contre le frelon à pattes jaunes.

Un piège sélectif a été installé sur la commune afin de surveiller sa présence et de limiter sa prolifération, tout en protégeant les pollinisateurs et la biodiversité.

Cette opération bénéficie du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



FLEURISSEMENT

Mercredi 03 juin 2026

Le service technique communal a procédé à la plantation des fleurs de saison dans les différents espaces verts de la commune.

Ces plantations contribuent à embellir notre cadre de vie et à offrir un environnement agréable aux habitants et aux visiteurs tout au long de la belle saison.

La municipalité remercie les agents du service technique pour leur travail et leur investissement au service de l'embellissement de la commune.



DONS DE FLEURS A LA POPULATION



À l'approche de la fin de la saison estivale, la Municipalité souhaite offrir une seconde vie aux fleurs d'été qui ont embelli les massifs et espaces publics de la commune.

Plutôt que de les destiner au compost, la Commune propose aux Russéens de venir récupérer gratuitement une partie de ces plantations et de les faire ainsi fleurir chez eux.

La distribution aura lieu :

Samedi 10 octobre 2026, de 9h00 à 11h30
Aux ateliers municipaux

Cette opération permet de valoriser les plantations communales, de limiter le gaspillage et de prolonger la vie des fleurs dans les jardins et chez les habitants.

Nous invitons les personnes intéressées à se munir de contenants adaptés pour pouvoir transporter facilement les fleurs.

CONFÉRENCE SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE



Mercredi 20 mai 2026

La commune a accueilli une conférence consacrée à l'histoire de l'esclavage, un sujet essentiel pour comprendre notre passé et transmettre la mémoire aux générations futures.

Cette rencontre a permis au public de découvrir ou d'approfondir ses connaissances sur les différentes formes d'esclavage, leurs conséquences humaines et sociales, ainsi que les combats menés pour l'abolition.

Les participants ont particulièrement apprécié la qualité des échanges et les éclairages apportés par l'intervenant, Philippe Pichot (Chef de projet au château de Joux Toussaint Louverture, ancien membre du Comité National pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage et ancien expert auprès de l'Unesco sur les lieux de mémoire liés à l'histoire de l'esclavage) contribuant ainsi à un moment de réflexion et de partage autour de cette page importante de notre histoire.

La municipalité remercie chaleureusement le conférencier ainsi que l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à cet événement enrichissant.

JOURNÉE NATIONALE DES DONNEURS DE SANG

Dimanche 14 juin 2026

À l'occasion de la Journée mondiale du don du sang, la Mairie s'est parée de rouge pour témoigner du soutien de la commune à cette cause vitale. Merci à tous les donneurs pour leur générosité et leur engagement.



8 MAI 2026



Vendredi 8 mai 2026

La commune a organisé la cérémonie commémorative du 8 Mai en hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Élus, anciens combattants, porte-drapeaux et habitants se sont réunis au monument aux morts pour partager ce moment de recueillement et de mémoire. Après la lecture du message officiel et le dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée en souvenir de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement au devoir de mémoire, essentiel à la transmission de notre histoire aux jeunes générations.

18 JUIN 2026

Jeudi 18 juin 2026

La commune a commémoré l'Appel du 18 Juin 1940, lancé par le Général de Gaulle, symbole de la Résistance française face à l'occupation.

Élus, porte-drapeaux, anciens combattants et habitants se sont réunis au monument du cimetière pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont engagés pour la liberté et les valeurs de la République.

Cette cérémonie a également été marquée par la remise de la Légion d'honneur à Monsieur Guy Hanrye, distinction venant saluer son engagement et son parcours.

Un moment fort et empreint d'émotion, qui rappelle l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement à cette commémoration.



REPAS DE LA FÊTE DES MÈRES



Vendredi 29 mai 2026

Cette année, la mairie a eu le plaisir de remettre en place le traditionnel repas de la Fête des Mères, en parallèle de la distribution des bons d'achats offerts aux mamans.

Ce moment convivial a permis de réunir les familles autour d'un repas chaleureux et de partager une belle soirée placée sous le signe de la convivialité et de la reconnaissance envers toutes les mamans.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée et donne déjà rendez-vous à tous pour l'année prochaine, avec l'espoir d'accueillir encore plus de monde et de continuer à faire vivre ce beau moment.

Une belle fête, de beaux souvenirs, et une soirée réussie pour célébrer toutes les mamans !

GOÛTER DES 90 ANS

Vendredi 26 juin 2026

La Municipalité a eu le plaisir de réunir les habitants ayant fêté ou célébrant leurs 90 ans autour d'un goûter convivial.

Un bel après-midi placé sous le signe du partage, de la musique et de la bonne humeur, en présence des élus, des proches et de plusieurs bénévoles.

La Municipalité remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme.



ROCKAJEUDIS



Organisés chaque jeudi durant l'été du 02 juillet au 27 août 2026, les Rockajeudis ont pour objectif de faire vivre la commune pendant la période estivale et de proposer aux habitants des moments de convivialité, de partage et de détente.

Au fil des semaines, ces rendez-vous permettent aux habitants, aux familles et aux visiteurs de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. Ils sont également l'occasion de profiter des belles soirées d'été tout en participant à la vie locale.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui participent à l'organisation et à l'animation de ces soirées qui contribuent à faire vivre notre commune tout au long de l'été.



SAPEURS-POMPIERS



Les sapeurs-pompiers du Russey remercient très chaleureusement toutes les personnes venues nombreuses lors des portes ouvertes, le samedi 20 juin dernier.

Ils ont, durant la journée, montré leurs techniques de travail sur différentes manœuvres.

En raison des conditions climatiques, notamment la sécheresse et en concertation avec la Communauté de Communes du Plateau du Russey, les feux d'artifice ont été annulés. Le bal des pompiers s'est déroulé le 15 août en soirée.

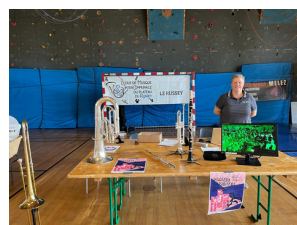
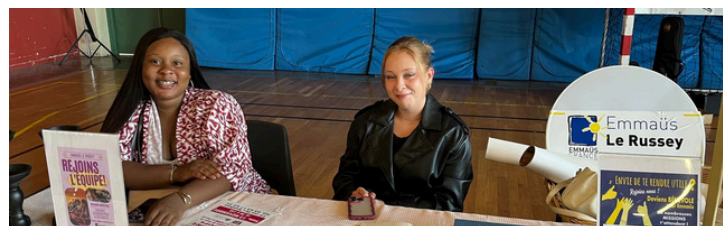
Ils vous donnent rendez-vous à votre domicile, dans quelques semaines, pour leur traditionnelle vente de calendriers et vous remercient d'avance pour l'accueil chaleureux que vous leur réservez chaque année.

Ils rappellent aussi qu'ils recherchent toujours des sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer leur effectif.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 29 août 2026

Le Forum des Associations, s'est déroulé dans une ambiance conviviale et constructive. La fréquentation est restée relativement faible tout au long de la journée. Malgré cela, les échanges avec les visiteurs présents ont été de qualité et ont permis de présenter les activités de la quinzaine d'associations présentes, de répondre aux questions et d'échanger directement avec les personnes intéressées. Même si le nombre de visiteurs était limité, les contacts établis se sont révélés intéressants et constructifs. Cette journée a également permis de maintenir leur visibilité auprès du public local et de favoriser les échanges avec les autres associations présentes.



CHEVAL COMTOIS



Samedi 1 août 2026

Au mois d'août, le cheval Comtois est à l'honneur au Russey !

Véritable symbole de notre patrimoine régional, ce cheval emblématique fait partie intégrante de l'histoire et des traditions de notre territoire.

À cette occasion, Aline Chopard, vainqueur, s'est vu remettre un licol par Valérie Ligier, adjointe au maire, venant récompenser sa participation et son engagement autour de cette belle race comtoise.

La Municipalité est heureuse de mettre en lumière ce patrimoine vivant, symbole de notre territoire, et de contribuer à faire perdurer nos traditions.

Un beau rendez-vous placé sous le signe du patrimoine, du terroir et du cheval Comtois !

TRAIT D'UNION

Comme chaque année, notre commune est particulièrement heureuse d'accueillir tous les passionnés qui choisissent de se retrouver lors du traditionnel Trait d'union pour partager leur amour du cheval, de la nature et de la randonnée. La municipalité avait donné rendez-vous à l'ensemble des cavaliers et des attelages le samedi 29 août sur le parking de la salle des fêtes en fin d'après-midi afin de leur offrir le verre de l'amitié.

La présence des chevaux et des attelages apporte une animation particulière à notre village. Elle nous permet aussi de mettre en valeur notre territoire, nos paysages et nos chemins qui prennent une autre dimension lorsqu'ils sont parcourus au rythme du cheval.

Au-delà de la pratique équestre, ce rassemblement est avant tout un moment de rencontre et de convivialité. C'est l'occasion de faire connaissance, d'échanger, de partager, de donner à chacun l'envie de revenir découvrir notre commune et ses environs. Un grand remerciement aux organisateurs, aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de cette journée.

Merci également aux élus présents pour l'accueil des participants et aux habitants de la commune présents lors de ce beau moment de vie locale. Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous l'année prochaine.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS POUR LES PLUS DE 70 ANS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Du lundi 05 octobre au vendredi 09 octobre 2026



Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont tous les objets volumineux provenant exclusivement d'un usage domestique, qui par leur nature, leur poids ou leurs dimensions, peuvent être chargés par une ou deux personnes dans le véhicule de collecte.

Conditions :

La collecte se fait de plain-pied, les agents ne vont pas chercher les encombrants dans le domicile.

Inscription en mairie

Déchets non acceptés :

Le service est limité :

- Longueur maximale d'un objet : 2m
- Volume maximal par objet : 1.5m³
- Poids maximal : 55kg pour un seul homme, 110kg pour deux personnes.

Quels déchets ?

- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ou électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, téléviseurs, matériel hifi ...)
- Le mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols, ...
- Les objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, ...

Les ordures ménagères

Collecte ordures ménagères.

Les déchets provenant de travaux :

déblais, gravats, décombres, plâtres et tous déchets provenant de la démolition (cadres de fenêtres, portes, ...)

Dépôt en déchetterie.

Les déchets verts : taille, feuilles, tonte, ...

Dépôt en déchetterie ou compostage sur site.

Les déchets spécifiques :

pneumatiques, batteries automobiles, bidons d'huiles, peintures, solvants et produits chimiques.

Dépôt en déchetterie.

Appareils sanitaires :

radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau non électrique, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...

Dépôt en déchetterie.

Carcasses et pièces de véhicule

Ferrailleur ou épaviste.



REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL DU 22 NOVEMBRE

Merci de confirmer votre présence au secrétariat de mairie, **avant le 22 octobre 2026**, à travers le bon de participation ci-dessous.
Dépôt des inscriptions dans la boîte aux lettres de la Mairie.



INSCRIPTIONS SENIORS (PLUS DE 70 ANS)

BON DE PARTICIPATION

Partenaire 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

Transport : Souhaitez-vous être pris en charge à votre domicile ?

☐ oui

☐ non

BON DE PARTICIPATION

Partenaire 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

Transport : Souhaitez-vous être pris en charge à votre domicile ?

☐ oui

☐ non



INSCRIPTIONS PARENTS POUR LE GOUTER DES BÉBÉS DE L'ANNÉE

Bébé

Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

☐ Fille

☐ Garçon

BON DE PARTICIPATION

Parents

Noms :

Prénoms :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

RAPPEL



La Municipalité souhaite rappeler à chacun l'importance du respect des règles de vie en collectivité. La propreté, le respect des espaces publics, la tranquillité du voisinage et le respect des équipements communaux sont l'affaire de tous. Nous comptons sur la vigilance et le civisme de chacun afin de préserver un cadre de vie agréable, propre et respectueux pour tous les habitants. Chaque geste compte : respecter les lieux, ramasser les déjections de son animal, ne pas déposer de déchets sur la voie publique, limiter les nuisances sonores et respecter le travail des agents communaux sont autant de comportements essentiels au bien-vivre ensemble.

La Municipalité remercie chacun pour son implication et son civisme.
Bien vivre dans notre commune, c'est l'affaire de tous.



L'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Le mot de notre équipe « Au cœur du Russey »



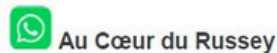
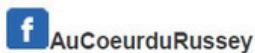
Notre association est à votre écoute

1. Favoriser les échanges et la participation citoyenne ;
2. Structurer un groupe de réflexion et d'actions autour de la vie locale ;
3. Maintenir une dynamique collective issue de la campagne électorale ;
4. Créer du lien avec l'ensemble des habitants, notamment les jeunes ;
5. Proposer et soutenir des initiatives d'intérêt communal, notamment en matière de logement, de cadre de vie et de santé ;
6. Mettre en place des actions de solidarité en faveur des personnes en difficultés ;
7. Plus généralement contribuer au débat public local dans un esprit constructif.

En espérant que vous avez passé un bel été !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Bernard PARRENIN, Miriam FEUVRIER, Sylvain JOBARD, Thierry BALANCHE



Notre groupe présente vos demandes

Les sujets que nous avons proposés en conseil municipal :

Avril :

- Identifier des solutions afin d'améliorer la sécurité au centre bourg ;
- Remettre en état les toilettes publiques ;
- Publier les règles de bien-vivre ensemble (dont l'épandage du lisier).

Mai :

- Proposition d'étude pour la mise en place d'un radar éducatif à l'entrée du Russey ;
- Augmentation du forfait communal pour les enfants scolarisés afin de conserver la participation au fonctionnement du périscolaire s'il est individualisé dans chaque école ;
- Utilisation d'une partie de l'excédent budgétaire 2025 (2M€) pour mieux couvrir les frais d'entretien (routes, sécurité, jeunesse...).

Juin :

- Remise en état des douches pour le judo/Krav maga ;
- Création d'un vestiaire pour femmes coté Dojo/Salle des fêtes ;
- Mettre en place des rideaux pour le badminton (éviter l'éblouissement dans la salle des fêtes) ;
- Ouvrir les écoles aux associations en dehors du temps scolaire en valorisant l'expérience des 10 années durant lesquelles ce service était en place ;
- Informer du choix des grands électeurs du Russey lors des élections sénatoriales. Notre groupe publiera son intention de vote ;
- Présenter le projet des gentianes et du périscolaire à tous les habitants ;
- Enregistrer les séances du conseil afin de les mettre à disposition en ligne et consultables à la demande.

Les points clefs :

- Excédent budgétaire 2025 de 2M€ reporté en 2026. (compte rendu conseil municipal avril 2026)
- Budget de 1M€ disponible à la CCPR pour des projets communaux.

A VENIR...

1918 - 2026

COMMÉMORATION ARMISTICE

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Monsieur Le Maire,
et le Conseil Municipal de Le Russey,



Vous prient de bien vouloir assister
à la Cérémonie commémorative du 11 novembre 2026 :

- à 10h00 - Office religieux ;
- à 11h00 - Rassemblement devant le monument aux morts.

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à l'Annexe de la Salle des fêtes.

Mairie Le Russey - 5 Place Parrenin 25210 LE RUSSEY 03.81.43.72.35 secretariat.mairie@lerussey.fr

FÊTE DE NOËL

12 DÉCEMBRE 2026

La Municipalité vous donne rendez-vous pour une journée festive et conviviale autour de la magie de Noël !

- Illuminations, animations familiales, stands des associations et surprises seront au rendez-vous.

Associations russéennes : vous souhaitez participer ou tenir un stand ?

Inscrivez-vous en mairie ! secretariat.mairie@lerussey.fr

Agenda

SEPTEMBRE

- 5 - LOTO ROCKATOC
- 17 - DON DU SANG
- 13 - LA RONDE DU RUSSEY
- 19 - LOTO BADMINTON
- 20 - THÉ DANSANT
- 26 - LOTO TENNIS CLUB

OCTOBRE

- 3/4 - CONCERT ROCKATOC
- 3 - OCTOBRE ROSE
- 10 - LOTO PHILHARMONIQUE
- 11 - CERCLE GYMNIQUE OCTOBRE ROSE
- 18 - THÉ DANSANT
- 24 - DICTÉE ADMR
- 31 - LOTO CLUB DU 3ÈME ÂGE LES FONTENELLES

NOVEMBRE

- 7-8 - BOURSE AUX JOUETS FCOPE
- 7 - STAGE DE KRAV MAGA
- 8 - TOURNOI DE HANDBALL
- 14 - LOTO DU HARAS DU PETIT BOIS
- 15 - THÉ DANSANT
- 22 - REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL
- 26 - CONFÉRENCE AFR - LES DERNIERS SECOURS
- 26 - DON DU SANG
- 28 - SAINTE-BARBE

DÉCEMBRE

- 4 - REPAS IMMACULÉE CONCEPTION
- 5 - 6H DE LOTO DE LA GYM
- 6 - CONCERT PHILHARMONIQUE
- 19 - LOTO TEAM AUTOMOBILE DRIFT
- 20 - THÉ DANSANT